



**Société Française de Psychologie**

71 avenue Edouard-Vaillant, 92774 Boulogne Cedex  
Tél. 01 55 20 58 32 - Fax 01 55 20 58 34  
Courriel : [sfp@psycho.univ-paris5.fr](mailto:sfp@psycho.univ-paris5.fr)  
Site internet : <http://www.sfpsy.org>

Lille, le 25 février 2009

Au Professeur Annie Vinter,  
Déléguée nationale de l'AERES pour la Psychologie,

**Communiqué de la SFP concernant le classement des revues de langue française par l'AERES**

1. La nécessité d'une évaluation des revues

En tant que société savante, la SFP par son Département Recherche considère que toute connaissance acquise au titre de la recherche en psychologie doit être publiée dans des supports de publication affichant des critères objectifs de validation de ses contenus. Il est ainsi nécessaire que les modalités d'évaluation des publications en psychologie soient rendues visibles et transparentes. Il est à noter que l'évaluation des personnes n'entre pas dans ce débat et ne représente pas une mission de la SFP. Ainsi, c'est du point de vue de la crédibilité de la discipline et de la recherche scientifique en psychologie que le Département Recherche de la SFP approuve la démarche d'évaluation des revues mise en oeuvre par l'AERES.

2. Les critères d'évaluation des revues

L'évaluation des revues doit se faire sur des critères objectifs. Parmi ceux-ci, on peut retenir la nécessité :

- D'un comité de lecture international garantissant au moins deux expertises pour chaque publication par un panel d'experts comprenant des étrangers.
- D'une visibilité passant par le référencement dans des bases de données.
- D'une transparence dans le fonctionnement de l'expertise (procédure connue et affichée)
- D'une régularité des publications.
- Du respect des règles de déontologie et d'éthique relatives à la recherche en psychologie.

La visibilité passe par les bases de données. Or, il existe des nuances dans les critères utilisés par les différentes bases de données. Certaines sont peu exigeantes (*i.e.* peuvent inclure des revues qui ne procèdent pas à une double expertise), telles FRANCIS et PASCAL. D'autres adoptent une exigence élevée (comité de lecture, procédure d'expertises plurielles, régularité des publications), telle PsychInfo et Medline. Enfin, certaines bases appliquent des critères très restrictifs (ISI, Scopus).

3. Proposition de méthode d'évaluation des revues de psychologie en langue française.

Compte tenu du fait qu'une partie du classement s'appuie sur le facteur d'impact des revues (calculé à partir de la citation des articles et des revues), les revues non-anglophones souffrent mécaniquement d'un classement défavorable, quel que soit leur positionnement sur d'autres indicateurs envisageables. En conséquence, la diffusion de recherches de qualité en langue non anglaise est sérieusement menacée. La disparition

d'études scientifiques de haut niveau, publiées en langue française, serait très dommageable pour la discipline. Les publications de langue française permettent en effet une diffusion scientifique auprès d'une communauté plus large que les seuls acteurs de la discipline. Elles servent par ailleurs de support aux pratiques pédagogiques. En accord avec les propositions du CNU, la SFP juge indispensable la nécessité d'une politique de soutien à la publication scientifique francophone. Il n'y a en effet aucune justification scientifique à ne pas utiliser des revues de langue française comme support de publication. Dans ce contexte, le Département Recherche de la SFP fait la proposition d'une classification séparée pour les revues francophones.

Cette classification pourrait reprendre les catégories A, B, C, D propres à l'ensemble des revues, à partir des critères cités ci-dessous et en accord avec la classification des revues internationales (publication régulière, comité de lecture, comité d'expertise international, appartenance à une base de données internationale).

Les critères proposés sont les suivants:

A : Revue référencée dans ISI et Scopus + facteur d'impact (quelle que soit sa valeur)

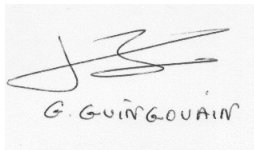
B : Revue référencée dans ISI et Scopus sans facteur d'impact

C : Revue non référencée ISI, mais référencé PSICINFO / Pubmed / Medline /

D : Revue non référencée

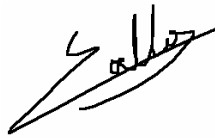
Veillez agréer, chère collègue l'expression de nos sentiments les meilleurs,

G. Guingouain,  
Président



G. GUINGOUAIN

Y. Coello  
Président du Département Recherche



Kamel Gana  
Responsable publications

